

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits			
Nom du puits	Imperial Lowlands Yamaska No 3 (Y-3)		
Numéro du puits	AZ29		
MRC	Nicolet-Yamaska		
Municipalité	Saint-François-du-Lac		

2. Informations générales sur l'inspection				
Inspecteur	Vernhar Beaulac			
Inspecteur	m Bernard			
Accompagné de				
Système géodésique	NAD 83			
Format des coordonnées	Degré décimaux			
Type inspection	Complète			
Date	2019-07-23			
Vérification sécurité	Effectuée			
Heure de début et fin	9h00 à 12h00			
Conditions météorologiques	Ensoleillé			
Température ambiante (°C)	26			

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain				
Élément à vérifier	Description			
Type de terrain	Champs agricole			

7. Indices en surface d'anciens forages				
Type Mode de récupération suggéré				
Commentaires				

Sources Latitude Longitude Recherche Commentaires					
GDH	46,0439167	-72,7862222	Oui		
Imagerie	46,0443486	-72,7846219	Oui		
Détecteur magnétique	46,04426	-72,78532	Oui	signal probant	

9. Localisation du puits		
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde	46,04426,-72,78532	Très fort
Commentaires		
Commentaires		

Nous avons creusé 130 centimètres sans trouver le tubage. Nous avons arpenté une bonne partie des deux champs du lot sans avoir de détection magnétique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puit	1					
Élément à vérifier	Description		Commentaires			
Tête de puits		tubage non atteint				
Évent de surface		tubage non at	tubage non atteint			
Profondeur des tubages (cm)		plus de 130 cm				
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)						
Diamètre du tubage extérieur (cm)		tubage non at	teint			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage		tubage non at	teint			
Présence de ciment obturant le tubage		tubage non atteint				
Test de l'eau savonneuse		la nappe phréatique est a une profondeur de 131 cm				
Panneau d'identification	Non	la nappe prireatique est à une profondeur de 151 cm				
Les coordonnées GPS de		nous n'avons	pas assez d'indice hormis le s	signal magnétique fort que le		
précision ont été prises	Non	puits serais a cette emplacement				
11. Émanation et migration						
	Point de mesure		%LIE	%GAZ		
Au tubage ou à l'évent	ome de mesare		70212	700712		
#1 À l'intérieur de 50 centim	nètres					
#2 À l'intérieur de 50 centim						
#1 À 4 mètres						
#2 À 4 mètres						
#3 À 4 mètres						
#4 À 4 mètres						
Si les valeurs sont >25% LI	E à l'intérieur de 50 cm o	u à 4 m, faire les n	nesures aux 4 coins cardina	ux de la limite de migration		
			des indices de migrations so			

Commentaires



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
	Commentaire	<u> </u> 	<u> </u>		

13. Conclusions et recommandations			
Éléments	Constats	Commentaires	
Le puits est localisé	Non		
Risque pour l'environnement	Non-applicable		
Reprendre la recherche	Oui		
Statut	Recherche en cours		
Coupe du tubage	Non-applicable		
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable		
Pancarte	Non-applicable		
Prochaine inspection recommandée	2020		
Autre			
Conclusion			

L'inspection sur le site n'a pas été concluante. Un signal magnétique probant a été observé, mais aucune autre observation ne vient confirmer la présence du puits. Ce puits fera l'objet d'une nouvelle recherche documentaire et/ou d'autres moyens techniques seront envisagés pour le localiser. Un test de migration de gaz sera réalisé à l'emplacement probable. Pour ces raisons, l'état du puits est : Recherche en cours.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures				
Signature rapport d'inspection (1 à 12)				
Inspecté et rédigé par	Signature	Date		
Vernhar Beaulac Inspecteur	53-54	2020-02-17		
Kym Bernard Inspecteur	53-54	2020-02-17		
-	Signature de la vérification (13)	_		
Vérifié par	Signature	Date		
Arnaud Montreuil-Drolet Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-02-14		
David Fortin Inspecteur	53-54	2020-02-14		

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2 Excavation manuelle de la détection magnétique



